

QUARTIERS DEUX ANS DÉJÀ! LES ASSEMBLÉES CITOYENNES REPARTENT DE PLUS BELLE EN 2025

Construire l'avenir ensemble

Lancées après la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, les assemblées citoyennes ont trouvé leur vitesse de croisière. Sept assemblées, 14 rendez-vous agendés et le plein d'idées et de projets pour embellir la ville. Et si vous y participiez aussi? Toutes les explications dans notre cahier spécial à conserver. → PAGES 9 à 12



Dans ce numéro

RELÈVE ASSURÉE
**Deux ramoneurs
reprennent le flambeau**

→ PAGE 3

SPORTS
**Salles à construire
et salles ouvertes
le week-end**

→ PAGES 5, 6 et 13

ANCIENNES PRISONS
**Une soirée avec les
mordus du fantastique**

→ PAGE 20

L'édito | Belle et heureuse !

VIOLAINE BLÉTRY-DE MONTMOLLIN

Présidente du Conseil communal

Dicastère du développement territorial,
des infrastructures et des bâtiments



Le passage à la nouvelle année offre l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur le travail effectué, puis un autre, confiant sur les défis qui se présentent. Terminer une année, c'est donc aussi en commencer une nouvelle avec une énergie renouvelée, des envies décuplées et des idées foisonnantes!

2024 a été marquée par la fin de la première législature, chargée mais passionnante, de notre commune fusionnée. Le bilan est très encourageant et l'important travail accompli dans toutes les politiques publiques a permis de nous fédérer et d'ap-

porter un rayonnement et une attractivité nouvelle à notre désormais troisième ville de Suisse romande.

2025, avec des autorités fraîchement élues, s'inscrit dans la même dynamique avec la volonté de poursuivre et réaliser les nombreux projets planifiés : le plan d'aménagement local permettra d'ancrer la vision de notre territoire à l'horizon 2040, l'école à journée continue (Maë) continuera de se développer, un nouveau réseau de bibliothèques dans un collège latin rénové sera proposé, sans oublier les assainissements énergétiques des bâtiments et des infrastructures sportives, et les réalisations de nombreux espaces publics avec en ligne de mire, les Jeunes-Rives, la place de la Fontaine et du Temple, le Clos-de-Serrières et les Portes-Rouges! Nous vous souhaitons également une année remplie de projets mais surtout de bonheur et de santé! ●

Nouveau

Titres de transport

Zones urbaines 10 et 20

Dès le 15 décembre 2024, circulez librement durant 45 minutes à l'intérieur de la zone 10 ou de la zone 20 pour seulement CHF 2.40.-*

*2ème classe prix entier



www.ondeverte.ch

transN

SBB CFF FFS

bis

CP

Chemin de fer de Jura

tpf



Sports-Promotion

Soirées sur simulateurs de Formule 1



JEUDIS 6 ET 20 FÉVRIER 2025

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.acs.ch ou contactez directement Christophe Hurni au 079 240 62 51.

Pilotez sur les plus grands circuits du monde,
explorez une conduite immersive comme jamais auparavant. Vivez l'action, ressentez l'adrénaline, et maîtrisez chaque virage.

Vous serez coaché par les professionnels Jimmy Antunes, pilote professionnel sur simulateurs et pilote circuit, ainsi que Christophe Hurni pilote professionnel monoplace et GT sur circuit !

L'ACS Neuchâtel et son partenaire Sports-Promotion vous proposent les jeudis 6 et 20 février 2025.

CHF 20.-
pour les membres ACS
(dès la catégorie Classic)

CHF 50.-
pour les non-membres.

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Editeur du Bulcom
BULCOM

Messeiller SA - Place de la Fontaine 1 - Case postale 142 - 2034 Peseux
032 756 12 96 - vente@messeiller.ch - www.messeiller.ch

RELÈVE LE RAMONEUR DE LA VILLE PASSE LA MAIN À DEUX REPRENEURS

Un ramoneur en cache deux autres



Vincent Fleury, au centre, passe le flambeau à Nicolas Reichenbach (à gauche) et à Didier Lovis (à droite). BERNARD PYTHON

Après 33 ans en tant que maître ramoneur pour la Ville de Neuchâtel, Vincent Fleury prend une retraite bien méritée. Depuis le 1^{er} janvier 2025, deux autres maîtres ramoneurs ont repris ses activités. Nicolas Reichenbach s'occupe désormais du secteur Ouest de la ville, tandis que Didier Lovis se charge de l'Est ainsi que de Chaumont. Rencontre.

«Un lien fort s'est tissé avec la clientèle. Les gens nous font confiance, nous accueillent chez eux, dans leur intimité. C'est ce contact qui m'a toujours plu dans ce métier», raconte Vincent Fleury. Fils d'agriculteur et d'origine jurassienne, il a effectué son apprentissage entre 1979 et 1982, puis a obtenu sa maîtrise fédérale. Entré en fonction le 1^{er} mars 1992, il s'est d'abord occupé du secteur Ouest de la commune, avant d'étendre ses activités à l'ensemble de la ville de Neuchâtel dès 2014. «J'avais été nommé par Didier Burkhalter!» Une fois nommés, les maîtres ramoneurs au bénéfice d'un diplôme fédéral se voient attribuer un secteur spécifique avec le monopole, tandis que les tarifs sont fixés par l'Etat. Ils ont pour obligation de tourner pour contrôler et nettoyer les installations de combustion à bois et à gaz comme les cheminées, les fourneaux et différents poêles. Une lourde responsabilité. En cas d'incendie, ils peuvent être inculpés si les installations n'ont pas été vérifiées correctement.

FINI DE GRIMPER SUR LES TOITS

En l'espace de 30 ans, le métier a passablement évolué. «Les installations sont trois fois plus petites qu'à l'époque et beaucoup plus techniques. Pour des questions d'assurance, nous ne montons pratiquement plus du tout sur les toits», explique le maître ramoneur. «Avec les nouveaux outils de nettoyage, tout notre travail est effectué depuis l'intérieur», explique Didier Lovis, qui a démarré son apprentissage en 1986. Son collègue Nicolas Reichenbach, dans le métier depuis 14 ans, d'ajouter: «Nous sommes également mieux protégés, en particulier au niveau du visage, avec cinq différents types de masques et des cagoules.» Ce qui n'empêche pas les maîtres ramoneurs de finir les mains noires, salies par la suie. Il en va de même pour leurs ateliers, dont le sol se recouvre régulièrement d'une fine couche de résidus noirs. «J'ai encore connu les chaudières

à briques. Petit à petit, les installations au charbon et au mazout laissent place aux pompes à chaleur. La suppression des énergies fossiles à l'horizon 2050 et la pérennisation du chauffage à distance engendreront moins de travail pour les ramoneurs. Même si d'autres débouchés se profilent pour la relève, mes successeurs sont contents de diviser le secteur pour s'assurer du travail.»

EN RENFORT POUR AIDER LES POMPIERS

Le contact avec la population a également changé. «Les gens travaillent davantage et il est plus compliqué de fixer les rendez-vous. Parfois, ils ne nous appellent pas ou nous oublient, ce qui n'est pas toujours facile à gérer», constate Nicolas Reichenbach. «Il y a quelques années, il était possible de venir contrôler toutes les installations simplement en suivant la rue, tandis qu'aujourd'hui nous devons revenir à plusieurs reprises, car il n'y a personne à la maison», abonde Didier Lovis. Néanmoins, la confiance est toujours présente. «Une famille m'avait laissé la clé sous le paillason. L'apprenti l'avait remise à sa place une fois le travail effectué. Le soir, je reçois un appel du client fâché de ne pas la retrouver. Dans l'intervalle, une entreprise de paysagisme avait balayé les feuilles mortes. Nous avons retrouvé la clé parmi les feuilles», se souvient Vincent Fleury. Les maîtres ramoneurs ont également réussi à sauver, quelques fois, de splendides chouettes restées coincées dans les cheminées. Il arrive également qu'ils apportent une aide précieuse aux pompiers pour gagner du temps en cas d'incendie. «On connaît les installations par cœur et où elles se situent précisément dans les habitations», indique Vincent Fleury. Pour la population, la passation d'activités ne change rien. «Les tournées continuent automatiquement. Les gens seront informés du passage du ramoneur comme ce fut le cas jusqu'à présent», explique Vincent Fleury, qui a transmis ses dossiers et son matériel à ses repreneurs, qui forment également des apprentis, garçons comme filles. Quant au ramoneur fraîchement retraité, il a désormais tout son temps pour s'adonner à son autre passion: le sport. Adeptes de randonnée et de VTT, il a notamment participé à plusieurs éditions du Grand Raid. ● AK

Le ramoneur, un porte-bonheur

En plus de permettre d'éviter les incendies, le ramoneur est connu pour porter bonheur. La légende du roi Guillaume de Grande-Bretagne, en 1066, raconte qu'un ramoneur l'aurait sauvé d'un cheval qui s'était emballé sur son chemin. En récompense, le roi invita le ramoneur au mariage de sa fille. Depuis, le ramoneur est considéré comme porte-bonheur dans les mariages. «De plus, le roi avait autorisé tous les ramoneurs à porter le chapeau haut-de-forme, de coutume réservée aux personnes issues de la noblesse», relève le maître ramoneur. Et le foulard rouge? Il existe un rassemblement international des ramoneurs à Santa Maria Maggiore, en Italie, qui attire chaque année, en septembre, quelque 30'000 personnes. «Les ramoneurs portent tous un foulard de couleur distincte, selon le pays qu'ils représentent. Le rouge pour la Suisse, le bleu pour l'Italie et le blanc pour l'Allemagne, notamment», explique Vincent Fleury, qui a déjà participé à l'événement à de nombreuses reprises, de même que ses deux successeurs. «C'est un moment très festif, où des milliers de ramoneurs, vêtus de noir et de chapeaux haut-de-forme, défilent dans les rues». ●

CONCERTS L'ENSEMBLE LES VARIATIONS MUSICALES DÉVOILE SA NOUVELLE SAISON

«La musique, c'est pour s'amuser»

Ensemble à géométrie variable, les Variations musicales entament leur nouvelle saison de concerts pour petits et grands. Au programme : 115 concerts à travers toute la Suisse romande, dont 107 concerts bébés.



«Connaissez-vous un animal lent?», questionne Rémi Ortega. Dans la salle comble, les réponses des enfants fusent. «Un paresseux, un escargot, une tortue!» Sur scène, six musiciens se sont donnés pour mission de faire découvrir le *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns aux enfants, accompagnés de leurs proches. Tandis qu'ils jouent, le récitant se déguise tour à tour en éléphant, en poisson et en kangourou. Durant les 45 minutes que dure le concert, les enfants rient de bon cœur dans une ambiance détendue. Au moment d'écouter la pièce de l'*Aquarium*, nul besoin de s'énerver pour retrouver le calme. Ils ouvrent grand leurs oreilles, en silence, captivés par la musique. Ce concert, donné samedi soir au théâtre des Baladins de Bevaix, était la première représentation de ce nouveau concert pour petits et grands. Il sera adapté à d'autres salles dans le courant de l'année.

ÉCOUTER LA MUSIQUE DÈS LA NAISSANCE

Avec les Variations musicales, on découvre la musique dès le berceau. Les parents peuvent emmener leurs bébés en toute tranquillité: la salle est disposée de manière à s'installer au sol avec tapis et couvertures. En 2024, l'ensemble neuchâtelois a donné 83 concerts bébés, un concert pour petits et grands et trois concerts de chambre, accueillant au total 3000 adultes et 2300 enfants à Neuchâtel et ailleurs en Suisse romande. «Si j'avais su



Margo Lathuraz avec le compositeur Alexandre Traube et Simon Cauchefer.

tout le travail qui m'attendait, je ne me serais jamais lancée dans cette aventure!» plaisante Margo Lathuraz. Jeune maman, la musicienne avait envie d'emmener sa fille aux concerts, mais craignait de déranger le public. C'est ainsi que sont nés les concerts pour bébés, puis les concerts pour petits et grands, où les enfants peuvent vivre et découvrir la musique, sans peur de rire, ni de perturber l'auditoire. En plus de proposer des concerts pour les enfants, les Variations musicales s'adressent également aux adultes avec des concerts de musique de chambre, dont notam-

ment un concert en collaboration avec le KVO à Corcelles. A noter aussi la venue du jeune pianiste Josquin Antal pour une carte blanche.

Pour 2025, les concerts pour bébés reprennent à Neuchâtel dès vendredi 31 janvier à 10h et à 11h, et ce jusqu'en juin prochain. «Les bébés pourront découvrir de nouveaux instruments comme les percussions et la clarinette», précise Margo Lathuraz. Au vu de leur succès, les concerts sont souvent dédoublés à la chapelle de la Maladière. Programme complet et réservations obligatoires sur www.lesvariationsmusicales.com. ● AK

CINÉ-CONCERT UN CHEF D'OEUVRE DYSTOPIQUE DES ANNÉES SOIXANTE REMIS AU GOÛT DU JOUR

«Fahrenheit 451», sur fond de musique électro



Le collectif neuchâtelois Cycle Opérant mettra le feu ce dimanche au Cinéma Minimun avec une création de musique électronique autour d'un film méconnu de François Truffaut : *Fahrenheit 451*, une adaptation du célèbre roman d'anticipation de Ray Bradbury.

Fidèle au livre, ce long-métrage réalisé en 1966 en Angleterre nous plonge dans une société étroitement contrôlée dans laquelle la lecture est interdite, sous prétexte qu'elle empêcherait les gens d'être heureux. Loin d'éteindre les incendies, les pompiers traquent les livres et les réduisent en cendres. Dans cet univers où l'ignorance est érigée en vertu, Guy Montag (Oskar Werner) croise un jour le chemin de Cla-

risse (Julie Christie), une jeune enseignante qui l'amène à questionner son rôle. Ce pompier dévoué voit alors sa foi dans le système vaciller.

Après *Soleil vert* en 2021, Cycle Opérant poursuit son exploration du cinéma dystopique en s'emparant de cette adaptation méconnue de *Fahrenheit 451* par le père de la Nouvelle Vague, «un chef d'œuvre des années 1960, qui résonne avec notre actualité contemporaine de fake news, de marché de l'attention et de surveillance en ligne». Projeté en version originale sous-titrée, le film sera accompagné en temps réel d'une bande-son électro créée cet été par deux des membres du collectif, Yann Gautschi et Romain Ducommun, dans le cadre de l'open-air de la Dérivée à Yverdon-les-Bains. ● AB

→ **Cinéma Minimun**, dimanche 19 janvier à 17h. www.cineminimum.ch

CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Vers la création de nouvelles salles de gymnastique



Cinq nouvelles salles de sport sont nécessaires sur le territoire communal pour répondre aux exigences légales, au niveau scolaire. LUCAS VUITEL

Le Conseil général a largement approuvé la stratégie du Conseil communal concernant le développement de nouvelles infrastructures sportives pour répondre aux besoins de l'école obligatoire et des clubs.

Le canton, dans son ensemble, accuse un manque important d'infrastructures sportives et un besoin urgent en matière d'assainissement des salles de gymnastique existantes. Il faudrait créer trois salles triples supplémentaires pour atteindre les standards nationaux. Les besoins en infrastructures sportives sont forts, tant en matière scolaire que pour les clubs.

«J'ai besoin d'un message clair pour avancer dans ce dossier vieux de plus de trente ans. Vous devez faire un choix politique ce soir», a averti la conseillère communale Nicole Baur, en charge des sports. «Nous proposons de renoncer à construire une halle triple sur le secteur des Chapons à Peseux au profit d'une salle double au collège des Coteaux», a développé l'élue. En effet, ce secteur stratégique pourra proposer des réponses à de nombreuses autres politiques publiques, telles que du logement, notamment avec encadrement, de l'accueil extrafamilial, du commerce et des zones de délasserment. Notre vision consiste à créer un pôle sportif à la Maladière avec la création d'une, voire deux salles triples pour répondre aux besoins en matière de sport d'élite et de sport universitaire. Le Conseil communal a mandaté un bureau pour analyser la faisabilité du projet. Pour le secteur de Peseux, nous proposons de créer aussi rapidement que

possible une salle double aux Coteaux, puis une salle simple aux Charmettes dans le cadre de la rénovation des collèges. Par ailleurs, un projet de halle triple est à l'étude à proximité de l'anneau d'athlétisme de Colombier».

DES SALLES À PROXIMITÉ DES ÉCOLES

Au niveau scolaire, cinq salles sont nécessaires sur le territoire communal pour répondre aux exigences légales. Pour l'école, la proximité directe avec les élèves prime sur le type d'infrastructure. Ainsi, une vision idéale de deux salles supplémentaires sur le secteur de Peseux, une salle supplémentaire dans le secteur des Charmettes, une salle au Crêt-du-Chêne et une salle pour le Centre des Terreaux permettrait d'accueillir les élèves en cohérence avec les prévisions démographiques réalisées à horizon 2040. Les écoles supérieures souhaitent pouvoir disposer de l'équivalent d'une salle supplémentaire, tandis que les clubs sont demandeurs à la fois de disponibilités supplémentaires et d'infrastructures mieux adaptées pour le sport d'élite et pour d'autres disciplines. De son côté, l'Université souhaite disposer d'une salle double.

DES SOLUTIONS POUR SORTIR DE L'IMPASSE

Les groupes politiques ont accueilli le rapport favorablement, même si l'abandon de la création d'une halle triple à Peseux a laissé certains membres du Conseil général plus mitigés. Pour le groupe PLR, il s'agit d'adapter les infrastructures sans délai. «Le Conseil communal trouve des solutions pour sortir de l'impasse. Se greffer aux rénovations des collèges des Coteaux et des Charmettes permet de trouver une solution

idéale, rapide et réaliste, car nous ne voulons pas décaler encore plus dans le temps la réalisation de nouvelles salles», a souligné son porte-parole, Marc Rémy. Le groupe VertsPopSol ne s'oppose pas à une réorganisation spatiale. «Le renoncement au projet de salle triple à Peseux donne une mauvaise image, sans explication détaillée. Le projet aurait pu voir le jour ailleurs qu'aux Chapons. Nous regrettons que les lignes directrices du développement des infrastructures sportives ne soient pas plus clairement établies et prioritaires», a déploré son porte-parole, Thomas Perret.

Du côté des Vert'libéraux, on salue la volonté de trouver des solutions, même s'il reste trop de conditionnel. Pour sa porte-parole Sylvie Hofer-Carbonnier: «Aucune piste n'aboutira de façon certaine et rapide. On ne sait ni où, ni quand les choses se concrétiseront.» Pour le groupe socialiste, le développement des infrastructures sportives demeure un défi conséquent avec des avis plus mitigés. «Une recherche prospective aurait permis de donner une vision plus constructive», a estimé son porte-parole Philippe Loup, invitant le Conseil communal à se donner les moyens de croire aux projets qu'il met en œuvre. Quant à l'UDC, il a accepté la stratégie du Conseil communal avec enthousiasme. «La localisation des salles à proximité des collèges évitera aux élèves des trajets longs et pénibles», s'est réjoui Bastien Tenky. La conseillère communale Nicole Baur a fait part de la complexité de la situation. «Ce dossier fait intervenir de nombreux partenaires qu'il convient de mettre d'accord. Il était important de faire les choses dans l'ordre, en validant d'abord les orientations avant de lancer les études pour aller de l'avant.» ● AK

TRIBUNE POLITIQUE DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE DU BUDGET TENUE LUNDI SOIR

Regards croisés en marge

GROUPE SOCIALISTE ZULLY FARALLI ET PHILIPPE LOUP

Salle multisports ou comment lier besoins multiples et urgence

Le sport est une source de bien-être. Il transmet des valeurs de persévérance et d'esprit d'équipe, tout en promouvant l'inclusion et l'égalité. La pratique du sport contribue à une société plus harmonieuse, où chacun peut s'épanouir.

Un constat a démontré le déficit d'infrastructures sportives, le groupe socialiste soutient le développement des salles multisports tant pour répondre aux besoins scolaires qu'aux demandes pressantes des associations sportives sans oublier les exigences des clubs d'élite.

Le Conseil communal a produit un rapport d'information pour faire l'état de situation et propo-

ser des perspectives de construction afin de répondre aux besoins en salles de sports. Le rapport a été accepté mais les zones d'ombres demeurent. L'exécutif est loin d'apporter des assurances tant sur les lieux où seront construites ces salles que sur les délais pour leur mise à disposition.

Le groupe socialiste estime qu'une stratégie détaillée est nécessaire. Il souligne l'importance d'une analyse approfondie des coûts et des délais, ainsi que le respect des engagements pris envers la population pour des infrastructures adaptées aux besoins actuels et futurs. Abandonner le projet d'une salle triple à Peseux au profit d'une salle simple et une double, proches des collèges, ne

peut être souscrit en l'état par le groupe socialiste. La perspective d'une salle triple à la Maladière est entourée d'inconnues. Sa faisabilité n'est pas démontrée, les participations de l'Université et de l'Etat ne sont point évaluées.

Le groupe socialiste demeurera attentif et reviendra périodiquement afin d'obtenir des précisions et des assurances sur la réalité de projets indispensables. ●

« LA PERSPECTIVE D'UNE SALLE TRIPLE À LA MALADIÈRE EST ENTOURÉE D'INCONNUES. SA FAISABILITÉ N'EST PAS DÉMONTRÉE. »

GROUPE PLR MARC RÉMY

Plus de salles pour le sport à Peseux !

Enfin, la commune de Neuchâtel se donne les moyens de satisfaire aux exigences sportives de notre région. Un constat: nos sportifs - petits et grands - sont à l'étroit! Il manque dans la commune cinq salles (simples) de sports et deux salles triples. Cela fait onze bonnes raisons de se bouger pour accepter les propositions du Conseil communal. Reporter à demain le choix de terrains, c'est non seulement rater des opportunités mais également prendre le risque que les infrastructures soient, encore plus qu'aujourd'hui, en retard sur les besoins de notre population. Notre commune a des ambitions de croissance et il s'agit d'être

cohérent en adaptant, sans délais, les infrastructures, notamment sportives. Le terrain des Chapons à Peseux n'est malheureusement plus envisagé pour ce projet, pour des raisons involontaires des autorités actuelles. Cette zone est toutefois analysée dans le cadre du PAL, avec des contacts retrouvés et positifs avec les partenaires privés du secteur.

Si notre Conseil général ne peut pas effacer le passé, il a le pouvoir de créer l'avenir. Pour le groupe PLR, se greffer sur les travaux d'assainissements des Coteaux et des Charmettes pour y construire trois salles supplémentaires est une solution idéale, rapide et réaliste. Certes, pas une

salle triple. Toutefois, gardons à l'esprit que la région ouest de notre commune a urgemment besoin de plusieurs salles mais pas obligatoirement d'une salle triple qui pourrait en revanche compléter utilement l'offre du quartier sportif de la Maladière. Alors soutenons ce qui peut être fait, aujourd'hui de manière certaine, plutôt que demain de manière hypothétique. ●

« SOUTENONS CE QUI PEUT ÊTRE FAIT AUJOURD'HUI DE MANIÈRE CERTAINE, PLUTÔT QUE DEMAIN DE MANIÈRE HYPOTHÉTIQUE. »

GROUPE VERT-E-S-POP-SOL VALÉRIE NYS

Un cadre pour la Fête des vendanges

Avec la Fête des vendanges, la ville est un peu une Mamie gâteau: attendrie, elle donne sans condition et presque sans compter. Elle subventionne la Fête, par divers biais, à hauteur d'environ 700'000 francs chaque année, le tout sans convention. Alors que l'organisation de la fête manque de transparence, son évolution interroge. Les sociétés locales tirent la langue, voire renoncent à la fête, tandis que les produits locaux, du terroir ou encore artisanaux y représentent l'exception. Cela soulève la problématique de l'authenticité, mais aussi de durabilité de la fête et, plus généralement, de toutes les

manifestations publiques. Ces questions méritent d'être examinées dans le cadre d'une réflexion plus large. La commune fusionnée n'a pas encore adopté une réglementation uniforme sur l'utilisation du domaine public et les règlements en vigueur ne répondent pas aux préoccupations actuelles. Il faudra donc empoigner le sujet.

Il s'agira de dicter les règles et principes fondamentaux qui doivent s'appliquer à l'utilisation du domaine public. Concrètement, pour les stands de la Fête des vendanges on pourrait, par exemple, réduire la majoration actuellement fixée à 10 francs par m² pour les sociétés à but non lucratif et augmenter celle des marchands

actuellement fixée à 15 francs. Cela allégerait la charge sur les associations locales, sans péjorer les finances de la fête ni celles de la Ville.

Nous déposerons donc prochainement un objet pour demander l'élaboration d'un règlement et son suivi par une commission, afin que la collectivité publique puisse influencer la direction à prendre par nos manifestations. ●

« ON POURRAIT, PAR EXEMPLE, RÉDUIRE LA MAJORATION POUR LES SOCIÉTÉS À BUT NON LUCRATIF ET AUGMENTER CELLE DES MARCHANDS. »

du Conseil général



Le groupe vert'libéral a pris la pose lundi soir à l'Hôtel de Ville. BERNARD PYTHON

GRUPE VERT'LIBÉRAL AËL KISTLER

Les coopératives sont l'essence même d'une société libérale

Le groupe vert'libéral est fondamentalement favorable aux coopératives dans leur philosophie initiale. Il s'agit en effet pour nous de citoyennes et de citoyens qui décident spontanément de se réunir dans un but d'amélioration d'un aspect de société. C'est l'essence même de la philosophie libérale que nous défendons. Comme le mentionnait le Conseil communal dans son rapport, notre commune comporte un certain lot de coopératives, qu'elles soient solaires, d'habitation, d'habitantes et habitants ou épiceries collaboratives, elles se sont donné pour mission d'apporter un plus à leurs membres, mais par là-même aussi à l'en-

semble de la collectivité. Le nombre de coopératives de logement est proportionnellement plus bas que dans les villes de Lausanne, Genève ou même Bienne, tout proche de nous. La raison est essentiellement le nombre de bien-fonds cédés historiquement par la commune au lieu de faire usage de droits de superficie qui assurent, à terme, la possibilité de remettre en question le bien-fondé du maintien de l'usage du moment par rapport à la politique générale de la collectivité. Nous regrettons cet état de fait et souhaitons ardemment que la commune se montre créative pour soutenir ces coopératives de logement. En effet, à mi-chemin entre propriétaires

et locataires, les sociétaires des coopératives d'habitantes et d'habitants peuvent manifester leur choix lors des assemblées générales et, par exemple, prendre des décisions éclairées sur l'isolation du bâtiment, le système de chauffage ou la mise en place d'installation photovoltaïque sur leur toit, ce que les locataires n'ont pas le loisir de faire. ●

« NOUS SOUHAITONS ARDEMMENT QUE LA COMMUNE SE MONTRE CRÉATIVE POUR SOUTENIR CES COOPÉRATIVES, À MI-CHEMIN ENTRE PROPRIÉTÉ ET LOCATION. »

UDC ALEXANDRE MORAIS

La Fête des vendanges doit retrouver sa composante locale

Pour le parti UDC, la défense et l'affirmation de l'identité de notre Ville feront toujours partie de nos valeurs fondamentales.

La Fête des vendanges constitue la manifestation phare de notre commune sans aucune comparaison et est indissociable de son prestige.

Néanmoins, nous sommes inquiets que seulement 23% (70 sur 300) de ses stands soient tenus par des associations locales, comme révélé par une étude. A une époque où les cir-

cuits courts et les produits locaux sont au cœur des préoccupations, ce constat doit attirer notre attention.

Il est de notre devoir, comme représentants et acteurs de notre Ville, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour inverser la tendance. Cette action est encore plus essentielle pour cette année du centenaire qui suscite de grandes attentes parmi le grand public.

Nous le devons aux personnes qui dédient tant de leurs énergies pour que cette fête ait

lieu et également en reconnaissance et mémoire de celles et ceux qui ont créé une partie importante de l'âme de notre Ville. ●

« NOUS SOMMES INQUIETS QUE SEULEMENT 23% DES STANDS DE LA FÊTE, SOIT 70 SUR 300, SOIENT TENUS PAR DES ASSOCIATIONS LOCALES. »

Quelques rendez-vous à venir

SPORTS

Coupe neuchâteloise de patinage artistique

Les patinoires du Littoral vibreront ce week-end au rythme de la 31^e Coupe neuchâteloise de patinage artistique. Pas moins de 370 patineurs et patineuses d'une cinquantaine de clubs de toute la Suisse se mesureront durant trois jours sur la glace, des catégories pré-compétition jusqu'aux adultes. Ce sera l'occasion d'assister à des prestations spectaculaires, tant techniques qu'artistiques, souligne le Club des patineurs de Neuchâtel Sport, à l'origine de cette compétition portée par une centaine de bénévoles, qui coïncidera cette année avec la tenue Championnat cantonal neuchâtelois. ●

→ **Patinoires du Littoral.** Du 19 au 21 janvier.
Programme: www.cpneuchatel.ch

JEUNE PUBLIC

Des histoires improvisées pour les enfants

Le théâtre Tais-toi choie les familles ce dimanche avec *Héroïne-s*, un spectacle d'improvisation participatif pour les plus jeunes. Le principe? Au début de chaque improvisation, les artistes proposent aux enfants qui le souhaitent de les rejoindre sur scène, pour imaginer la suite de l'histoire et la jouer à leurs côtés. Et pas de panique, les plus timides pourront se contenter de souffler leurs idées aux comédiens depuis la salle – ou tout simplement d'écouter. Un spectacle qui libère la créativité des plus jeunes, dès 4 ans! ●

→ **Théâtre Tais-toi**, chaussée de la Boine 1.
Dimanche 19 janvier à 16h.
www.taistoi.ch

MUSIQUE SACRÉE

Un premier concert sous le signe de la paix

Pour son concert inaugural, l'Ensemble vocal et instrumental Mnémosyne, créé par le chef de chœur Alexandre Aegerter avec l'envie de mettre en avant de jeunes acteurs de la scène musicale neuchâteloise et romande, fera se répondre deux œuvres empreintes de paix: *Lord, let me know*, un motet pour double chœur a capella composé à l'aube de la Première Guerre mondiale par le compositeur anglais Hubert Parry, et *Le Requiem* de Maurice Duruflé. Une œuvre majeure du répertoire choral du 20^e siècle, qui sera interprétée avec le concours de l'organiste Simon Peguiron et la voix Léonie Cachelin, mezzo-soprano. ●

→ **Collégiale.** Vendredi 17 janvier à 20h.
Entrée libre, collecte.



Partir à la découverte des oiseaux d'hiver avec le Muséum. LUCAS VUITEL

NATURE

Sortez vos jumelles!

Du fuligule milouin et de la nette rousse, lequel a le bec rouge? Comment reconnaître les femelles colvert des femelles chipeau? Et d'ailleurs, pourquoi a-t-on donné ce drôle de nom à ce canard qui se rencontre toujours en couple? Comme chaque année en janvier, le Muséum d'histoire naturelle organise une sortie ornithologique à la découverte des oiseaux qui passent l'hiver dans nos contrées, sur les eaux du lac ou les arbres de ses rives. N'oubliez pas de prendre des jumelles pour pouvoir le observer de plus près, en compagnie du naturaliste Bernard Claude. Le lieu exact de la sortie sera communiqué aux participant-e-s après inscription. ●

→ **Samedi 25 janvier**, de 9h à 12h, dès 8 ans. Prix: 15 francs. Inscriptions: info.museum@ne.ch

MUSIQUE CLASSIQUE

La Symphonie alpestre de Strauss



GILLES MONNEY

A l'entame de l'année nouvelle, l'Ensemble symphonique Neuchâtel nous emportera du calme des vallées aux sommets d'une beauté pleine de grandeur avec la célèbre *Symphonie alpestre* de Richard Strauss, interprétée probablement pour la première fois à Neuchâtel. Puis, les paysages vibrants des *Pins de Rome* d'Ottorino Respighi feront résonner l'âme et la splendeur de la capitale italienne. Grâce une collaboration avec la Haute Ecole de musique de Genève-Neuchâtel, près d'une centaine de musicien-ne-s seront réuni-e-s sur scène pour interpréter ces deux œuvres à grande formation, sous la direction de Victorien Vanoosten. ●

→ **Temple du Bas.** Vendredi 17 janvier à 19h30.
Billetterie: www.esn-ne.ch ou www.strapontin.ch

CONCERT

Bandit Voyage, de Netflix au KVO



VALERIAN7000

Après une tournée remarquée au Québec, la participation à une célèbre série Netflix sur les tribulations d'une Américaine à Paris et de nombreux concerts en Suisse, le duo Bandit Voyage fera escale au KVO avec sa musique joliment déjantée «de stéréo cassée et de mariage raté». Formé d'Anissa Cadelli à la voix et à la guitare et de Robin Girod à la basse, ce groupe genevois de *low-fi romantic love music* est «probablement l'un des projets les plus originaux de la scène suisse actuelle», soulignent les programmeurs de la petite salle de concerts, en promettant une «soirée inoubliable». ●

→ **KVO**, rue de la Cure 2, Corcelles.
Vendredi 17 janvier à 20h30.
Réservation conseillée: reservation@o-kvo.ch

On se voit à l'assemblée citoyenne ?

Participer aux assemblées citoyennes, débattre,
déposer des propositions, voter pour les plus inspirantes,
contribuer à leur réalisation :
**une belle manière d'expérimenter la démocratie locale
et d'agir pour améliorer la vie
de son quartier ou de sa localité.**

**Imaginez,
proposez,
inspirez
la vie locale!**

Mises sur pied au printemps 2023 par la Ville de Neuchâtel après la fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, les assemblées citoyennes sont réunies deux fois l'an, au printemps et en automne. **Toutes et tous les habitant-e-s de Neuchâtel sont bienvenu-e-s.**

Découvrez dans ces pages spéciales de N+, à conserver, comment vous pouvez vous aussi faire vivre la démocratie locale et quelles sont les dates des assemblées 2025 de votre zone géographique !

Venez à l'assemblée de votre quartier !



Les assemblées citoyennes de proposition et d'inspiration

C'est pour quand?

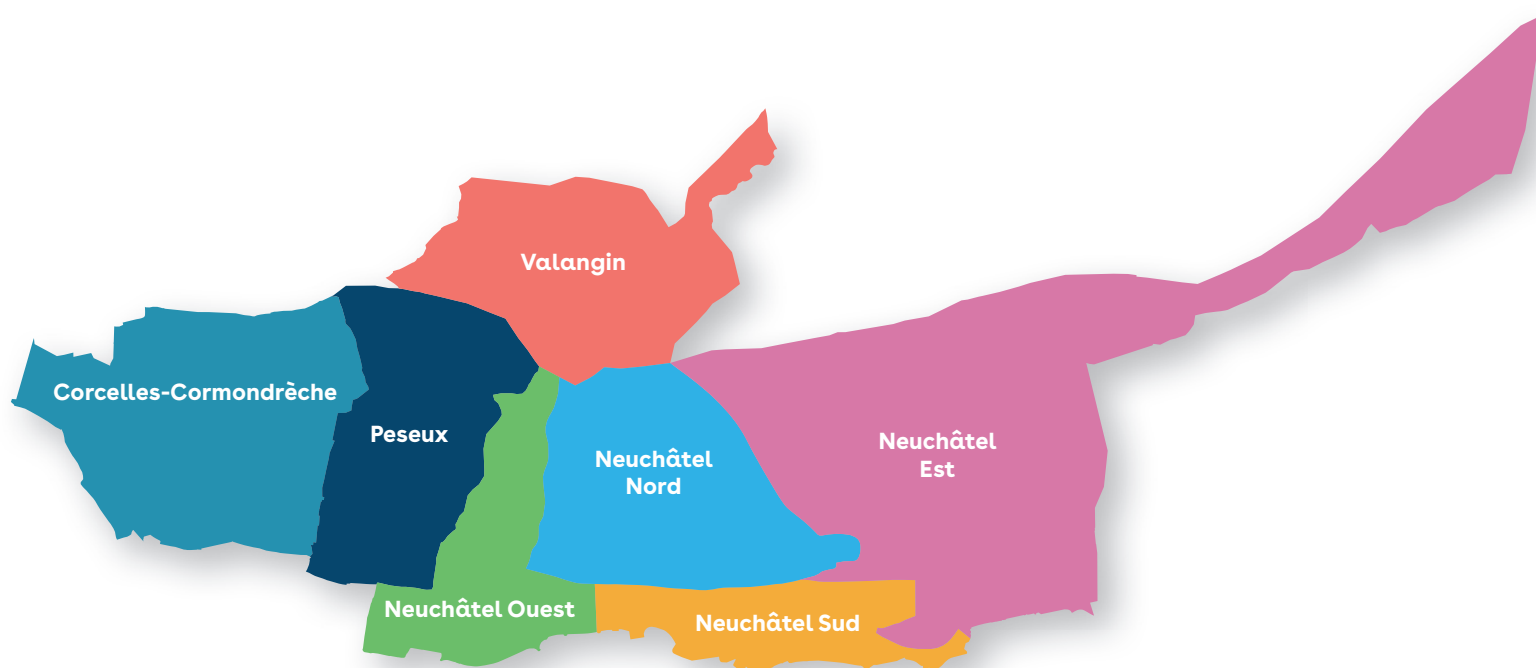
Nouvel outil de démocratie participative et de proximité, les assemblées citoyennes sont un lieu d'échange, de débat et de proposition entre la population et les autorités de la commune de Neuchâtel. Sept assemblées couvrent l'ensemble du territoire communal et sont réunies deux fois l'an depuis 2023.

C'est pour qui?

Toutes et tous peuvent participer à « leur » assemblée citoyenne : il n'y a pas de limite d'âge, ni besoin d'être électrice ou électeur pour y avoir le droit de parole et de vote. Les assemblées citoyennes sont aussi ouvertes aux associations ou aux commerces, mais sans droit de vote.

C'est pour quoi?

Les assemblées citoyennes permettent à chaque participant de proposer des idées et de voter sur des propositions de nature géographique ou sociale.



s, sources d'imagination, ation

Quelle est la vôtre?

s citoyennes permettent à
pant-e de soumettre des
e proximité dans la zone
de l'assemblée.

Pour savoir plus précisément à quelle
assemblée citoyenne correspond votre
lieu de domicile, consultez le plan sur le
site internet de la ville ou téléphonez à
votre guichet d'accueil.

**Comment y
participer?**

Les dates, heures, lieux de chaque assem-
blée sont annoncés à la page suivante et
sur le site internet de la Ville. Les ordres
du jour y figurent aussi. Pour déposer
une proposition, rendez-vous sur le site
internet, sur la page des assemblées ci-
toyennes, ou auprès des guichets d'accueil.

Trois moyens d'action

Trois moyens d'action sont à disposition des habitant-e-s de la commune qui souhaitent soumettre une proposition ou une idée à leur assemblée citoyenne. Celle-ci décide ensuite à la majorité d'y donner suite ou non.



Le mandat citoyen

Le mandat citoyen donne la possibilité à chaque membre de l'assemblée de soumettre une proposition concernant une mesure à réaliser dans la zone concernée. Si l'assemblée approuve le mandat citoyen, celui-ci sera étudié par les autorités, qui décideront de sa faisabilité et de sa mise en oeuvre.

Le projet citoyen

Le projet citoyen permet à une assemblée de mettre en oeuvre sous sa propre conduite toute initiative ou projet à but non lucratif. Le projet citoyen doit être réalisable dans le cadre du budget alloué. Les projets sont principalement destinés à améliorer la vie locale et la cohésion sociale dans la zone concernée. Pour financer ces projets, chaque assemblée citoyenne dispose de son propre budget.

La résolution

La résolution est une déclaration de l'assemblée citoyenne, justifiée par un événement ou les circonstances du moment. Vœu, protestation, ou message, le sujet doit être en lien avec la commune ou le périmètre de l'assemblée.



Pour en savoir plus

> Vous voulez savoir à quelle assemblée citoyenne vous êtes rattaché-e ?

> Comprendre plus en détail le fonctionnement des assemblées citoyennes et les outils à disposition ?

> Vous ne voulez pas rater la prochaine date et prendre connaissance de l'ordre du jour ?

> Vous voulez soumettre une idée, déposer une proposition ?

> Rendez-vous sur notre site internet, à cette adresse : www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes ou en scannant le QR code ci-dessous.



Les dates des assemblées 2025

(et les délais pour déposer vos propositions)

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Salle des spectacles, rue de la Croix 4

Mercredi 19 février, 19h30

Propositions à déposer avant le 31 janvier

Jeudi 4 septembre, 19h30

Propositions à déposer avant le 16 août

NEUCHÂTEL SUD

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5

Mardi 4 mars, 19h30

Propositions à déposer avant le 13 février

Mardi 16 septembre, 19h30

Propositions à déposer avant le 28 août

NEUCHÂTEL NORD

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5

Jeudi 6 mars, 19h30

Propositions à déposer avant le 15 février

Mardi 9 septembre, 19h30

Propositions à déposer avant le 21 août

PESEUX

Salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4

Mercredi 12 mars, 19h30

Propositions à déposer avant le 21 février

Mercredi 24 septembre, 19h30

Propositions à déposer avant le 5 septembre

NEUCHÂTEL EST

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5

Lundi 17 mars, 19h30

Propositions à déposer avant le 26 février

Jeudi 18 septembre, 19h30

Propositions à déposer avant le 30 août

NEUCHÂTEL OUEST

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5

Mardi 18 mars, 19h30

Propositions à déposer avant le 27 février

Mardi 21 octobre, 19h30

Propositions à déposer avant le 2 octobre

VALANGIN

Salle des spectacles, rue du Collège

Jeudi 27 mars, 19h30

Propositions à déposer avant le 8 mars

Jeudi 11 septembre, 19h30

Propositions à déposer avant le 23 août

Les guichets d'accueil

- > **Neuchâtel** : rue de l'Hôtel-de-Ville 1
032 717 72 60
- > **Corcelles-Cormondrèche** : rue de la Croix 7
032 886 53 00
- > **Peseux** : rue Ernest-Roulet 2
032 886 59 00
- > **Valangin** : Bourg 11
032 857 21 21



JEUNESSE UNE NOUVELLE OFFRE POUR BOUGER GRATUITEMENT

HORAIRES ÉTENDUS DÈS 2025

Premier dimanche actif aux Charmettes

Près de cinquante enfants, âgés de 6 à 11 ans, se sont dépensés dimanche après-midi à la salle de gym des Charmettes. Ils participaient à l'ouverture du tout nouveau programme «Dimanches actifs», mis sur pied par le Service des sports de la Ville, en collaboration avec deux étudiants de l'Université.

Regard fier, vêtue d'une tenue de sport rose bonbon, une fillette se concentre pour rester en équilibre sur un banc en bois. A quelques pas, une bande de copains gravit les espaliers pour s'élancer sur le toboggan, tandis que des garçons de tous âges jouent une partie de football à l'autre bout de la salle. L'ambiance est joyeuse, les mines réjouies. «On ne s'attendait pas à ce qu'il y ait autant de monde pour une première fois», réagissent Céline Matthey-Junod et Matteo Fauro. Tous deux étudiants en dernière année de Bachelor en sciences et pratique du sport de l'Université de Neuchâtel, ils animeront les «Dimanches actifs», à la salle de gym des Charmettes, jusqu'aux vacances de Pâques. Destinée aux enfants de 6 à 11 ans, cette nouvelle offre se déroule tous les dimanches de 14h à 16h30.

GRATUIT ET SANS INSCRIPTION

L'objectif? Laisser un maximum de liberté aux enfants, afin qu'ils puissent se retrouver et profiter de ce temps de loisirs entre amis. L'approche se veut ouverte, participative et responsable: les

enfants sont invités à partager leurs idées et à profiter des équipements pour s'amuser librement, dans le respect de la charte qu'ils s'engagent à suivre en la signant. «Plusieurs enfants nous ont déjà fait part de leurs suggestions d'activités pour les prochains dimanches. Ils souhaitent notamment utiliser les anneaux. Nous les avons entendus et proposerons une grande variété de jeux, sans obligation de participer», précise Céline Matthey-Junod. Il est possible d'arriver et de repartir à tout moment, pendant les heures d'ouverture, offrant une grande flexibilité aux familles. Aucune inscription préalable n'est requise. Il est simplement demandé aux parents de passer quelques minutes la première fois, afin de remplir une fiche de coordonnées avec une adresse et un numéro de téléphone en cas d'urgence.

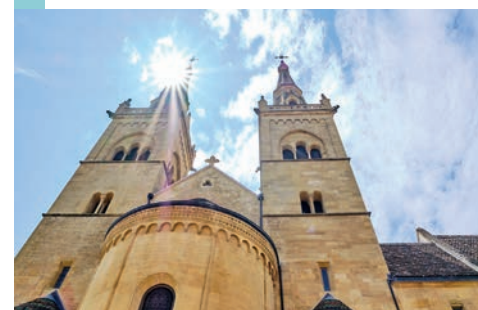
PLUSIEURS SALLES OUVERTES

Durant la période hivernale, les jeunes ont moins la possibilité de se dépenser à l'extérieur. Pour y remédier, plusieurs projets ont récemment vu le jour sur le territoire communal comme «Salle ouverte» à Vauseyon et à Corcelles-Cormondrèche ou «Kid's parcours» à Corcelles-Cormondrèche. Des initiatives qui permettent d'accueillir les enfants dans les salles de sport le week-end avec pour objectifs d'encourager l'activité physique, de renforcer le bien-être et de favoriser les interactions sociales. ● AK

→ **Salle de sport du collège des Charmettes**, au chemin des Ecoliers 9 à Neuchâtel. Tous les dimanches entre 14h et 16h30 pour les 6-11 ans. Jusqu'au 13 avril (excepté le 2 mars).



Les enfants de 6 à 11 ans s'en donnent à cœur joie, tous les dimanches après-midi à la salle de gym des Charmettes. LUCAS VUITEL



La Collégiale sous la loupe des historiens. BERNARD PYTHON

Galleries de l'histoire ouvertes

Pour faire face à une demande grandissante, les Galleries de l'histoire ouvriront leurs portes le samedi après-midi et une heure plus tard le dimanche. L'occasion de plonger dans le passé, entre maquettes historiques et expositions temporaires passionnantes.

Envie d'explorer l'histoire de Neuchâtel à travers une série de maquettes historiques de la ville ou des expositions stimulantes et accessibles à tout public? Les Galleries de l'histoire étancheront sans aucun doute votre soif de curiosité! Cet espace d'exposition géré par les Archives de la Ville en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire a dynamisé sa programmation pour rendre l'histoire plus attrayante.

Pour répondre à une demande croissante, les horaires d'ouverture ont été élargis: le samedi de 14h à 17h, mais aussi une heure plus tard le dimanche (14h à 17h au lieu de 16h). Les expositions restent aussi accessibles en semaine le mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, calées sur les heures d'ouverture des Archives. L'exposition temporaire actuelle, *Le don de Berthe. Le portail roman de la Collégiale de Neuchâtel sous enquête* court jusqu'au 15 juin. Elle part sur les traces d'une femme mécène du 12^e siècle et d'un panneau sculpté disparu. Une visite guidée par Lucienne Girardier Serex, co-commissaire d'exposition, est agendée le 20 février à 12h15. A noter également à l'agenda, une conférence de l'historien et théologien Pierre de Salis qui se concentrera sur «un petit diable bien mystérieux» qui figure sur le portail sud de l'église. Cet événement aura lieu le 17 février à 18h30 à Hôtel de Ville.

Les Galleries de l'histoire accueillent régulièrement des expositions temporaires. *Place aux femmes!* évoquait la présence féminine à l'Université de Neuchâtel, tandis que *Fiat Lux. Neuchâtel la nuit* invitait à découvrir d'anciennes photos des débuts de l'éclairage public. ● EG

→ **Galleries de l'histoire**, avenue DuPeyrou 7. Entrée libre. www.neuchatelville.ch/archives



Mayko



Mayko, Staffie de 2 ans, tout plein de muscles et de tendresse. Un super p'tit gars qui aime bien se faire des copains chiens... enfin, certains d'entre eux, pas tous!

Par contre, les chats le font courir dans tous les sens!

En quête d'une nouvelle famille pour la vie! Un peu brusque, alors si vous avez des enfants, il vaut mieux qu'ils soient déjà un peu grands, des ados dans l'idéal. Niveau éducation, il connaît les ordres de base: il sait même donner la patte! Mais pour continuer à s'épanouir, il a besoin de maîtres qui connaissent les chiens et qui sauront continuer son éducation avec fermeté, mais de la bienveillance.

Prêt à l'accueillir et à vivre des aventures avec un p'tit gars trop craquant?

Prenez rendez-vous pour faire connaissance avec Mayko au 032 841 38 31.

Faites un don avec
TWINT!

Scannez le code QR avec
l'app TWINT
Confirmez le montant et
le don.



Louis



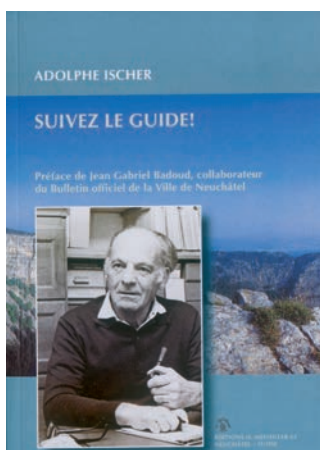
Voici Louis, notre American Bully XL, alias Monsieur Muscle!

À peine 2 ans et déjà tout en puissance. Mais attention, ce grand gaillard a besoin d'un humain qui sait y faire: expérience requise, et une bonne dose de douceur mélangée à une poigne de fer pour lui montrer le chemin.

Contactez-nous au 032 841 38 31
pour rencontrer ce colosse au cœur tendre et voir si l'alchimie opère!

Faites un don avec
TWINT!

Scannez le code QR avec
l'app TWINT
Confirmez le montant et
le don.



Suivez le guide!

Adolphe Ischer

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'Ecole normale, puis inspecteur des études.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.

179 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Bulletin de commande

à envoyer à: **Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, 2034 Peseux** ou par e-mail à: **edition@messeiller.ch**

..... **ex.** de l'ouvrage « Suivez le guide ! » de Adolphe Ischer, au prix de **Fr. 18.-** (TVA incluse), frais de port et d'emballage en sus.

Nom / Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 118424

Parcelle(s) et coordonnées: 3062 - Peseux; 1204329/2557963

Situation: Les Corteneaux; Rue de Rugin 11
Description de l'ouvrage: Modification de l'aménagement extérieur et agrandissement d'une fenêtre dans une maison individuelle
Requérant(s): Nicolas Forster, 2034 Peseux; Aline Schläppy Forster, 2034 Peseux
Auteur(s) des plans: Matteo Segato, GMS Architectes, Rue de l'Ecluse 66a, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre 2024 au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 119433

Parcelle(s) et coordonnées: 6816 - Neuchâtel; 1204346/2560153
Situation: La Caille; Chemin de la Caille 6
Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur extérieur air/eau
Requérant(s): Marc-Antoine Henry, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Kian Sahindal, ELKA Energy Sàrl

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre 2024 au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 119439

Parcelle(s) et coordonnées: 8077 - Neuchâtel; 1204534/2558929
Situation: Les Draizes; Chemin des Carrels 32
Description de l'ouvrage: Amélioration énergétique et transformation du bâtiment
Requérant(s): Ahmad El Hout, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Jean Chatelain, Bureau d'étude Jean Chatelain Sàrl, 2852 Courtetelle

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre 2024 au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 119471

Parcelle(s) et coordonnées: 3334 - Peseux; 1204630/2558321
Situation: Prises du Haut; Rue du Stand 21B
Description de l'ouvrage: Construction d'un jardin d'hiver non chauffé (remplacement d'une pergola existante), création d'une ouverture en façade et construction d'un abri de jardin
Requérant(s): Lucie Wiget Mitchell, 2034 Peseux
Auteur(s) des plans: Perrine Bedoy Bourquin, T-Rex Sàrl, 1007 Lausanne

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 119605

Parcelle(s) et coordonnées: 5831 - Corcelles-Cormondrèche; 1203624/2557492
Situation: Porcena du Bas; Avenue Beauregard 34
Description de l'ouvrage: Mise en conformité formelle du facteur de correction (sans modification du site)/CORR
Requérant(s): Sébastien Perriard Swisscom (Suisse) SA, Local Production & Project Management, 1700 Fribourg; Swisscom (Suisse) SA, Invoice Center/Réf. CORR, 3050 Berne
Auteur(s) des plans: Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümliigen

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre 2024 au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 119758

Parcelle(s) et coordonnées: 5821 - Corcelles-Cormondrèche; 1203959/2557251
Situation: Corcelles; Rue de la Cure 2
Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure.
Requérant(s): Nicole Guerne, 2035 Corcelles
Auteur(s) des plans: Mme Aurélie Dufey, Easy Sun Sàrl

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre 2024 au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 119793

Parcelle(s) et coordonnées: 8521 - Neuchâtel; 1203805/2558979
Situation: La Perrière; Rue de la Perrière 14, 16, 18
Description de l'ouvrage: Nouvelle isolation de façade, toiture et agrandissement des loggias
Requérant(s): Mon Logis Coopérative d'habitation, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: IDOS architecture SA, Route des Falaises 14, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre 2024 au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 119923

Parcelle(s) et coordonnées: 2237 - Corcelles-Cormondrèche; 1203349/2556758
Situation: Grands Ordons; Rue du Bas 6A
Description de l'ouvrage: Agrandissement comprenant la construction d'une véranda chauffée sur une terrasse existante
Requérant(s): Philippe Bongard, 2036 Cormondrèche
Auteur(s) des plans: Elisabet Alvarez, March Suisse Architecte Sàrl, Rue de la Fontanette 14, 2024 Saint-Aubin-Sauges

Les plans peuvent être consultés du 27 décembre 2024 au 27 janvier 2025 délai d'opposition. ●

Les enquêtes publiques en consultation jusqu'au 20 janvier n'ont pas pu paraître ici faute de place. Elles peuvent néanmoins être consultées selon les modalités ci-dessous.

→ **Seules les informations publiées dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Les dossiers peuvent être consultés sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtois), à l'adresse <https://sitn.ne.ch>, taper le n° SATAC dans le champ de recherche. Consultation possible aussi à l'Office des permis de construire, faubourg du Lac 5, 1^{er} étage: lu-ve 8h-12h, après-midi sur rendez-vous, 13h30-16h30. Tél. 032 717 76 60 ou courriel: peco.vdn@ne.ch.**

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

CONGÉLATEUR COLLECTIF

Des cases à louer à Corcelles

Des cases du congélateur de Corcelles sont à louer à la rue du Petit-Berne 4a. Des espaces de 100 litres jusqu'à 400 litres sont disponibles dès 60 francs par an + TVA. En cas d'intérêt ou pour toute question, contactez la Gérance au 032 717 76 70. ●

RÉSEAU HOSPITALIER NEUCHÂTOIS

Masque obligatoire dans les zones de soins

Le Réseau hospitalier neuchâtois (RHNe) fait face à une surcharge exceptionnelle de son dispositif en lits. Pour limiter les délais d'attente aux urgences de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, les autorités sanitaires cantonales invitent les personnes souffrant de pathologies non vitales à se diriger vers les autres solutions existantes dans le canton. Afin d'éviter d'aggraver encore la situation, le RHNe rend obligatoire le port du masque dans les zones de soins.

La surcharge des services d'urgence provient notamment de l'épidémie de grippe, de la propagation de virus respiratoires et d'une hausse des cas de traumatologie. Cet afflux massif d'hospitalisations entraîne une saturation, avec plus de 430 patient-e-s hospitalisés contre 340 à 360 en situation normale, indique le RHNe. ●

ESCAPE GAME INÉDIT

Jouer à concevoir une ville durable

La société suisse des ingénieurs et des architectes section Neuchâtel (SIA-NE) invite le public à un Escape Game captivant à vivre au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Un événement inédit et ludique qui se déroule jusqu'au 22 janvier. Le but, découvrir les métiers d'ingénieur-e et d'architecte à travers un parcours d'environ une heure (ou moins selon le circuit choisi).

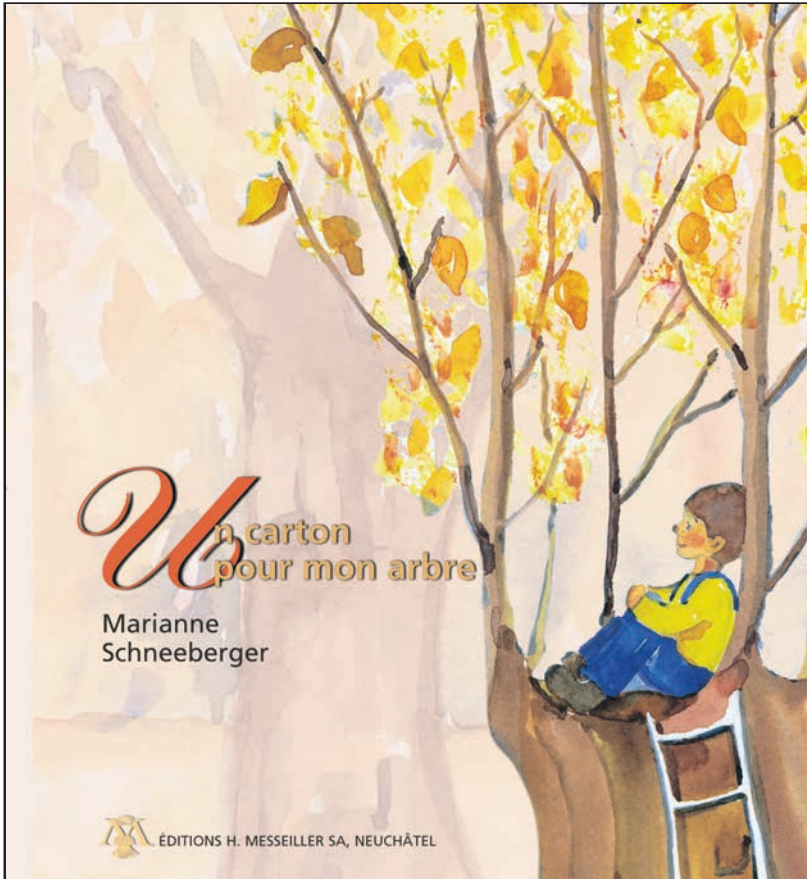
Les participant-e-s auront pour mission de libérer l'équipe d'ingénieur-e-s et d'architectes en charge de la conception de la ville de NeoEcomum, une ville imaginaire, durable et résiliente. Les joueurs et joueuses devront relever plusieurs défis inspirés des réalités professionnelles des ingénieurs-e-s et d'architectes: gérer un chantier, planifier une ville, dessiner des plans, construire un pont ou encore rénover un bâtiment. ●

LES MÉTIERS DU TEMPS

Reconnaissance nationale

Le projet «Les Métiers du Temps | Time Arts (MTTA)» est désormais reconnu comme infrastructure de recherche d'importance nationale par la Confédération. Une subvention de 1,6 million de francs sera allouée sur quatre ans à ce projet porté par Microcity avec l'implication de nombreux acteurs du domaine horloger. Cette étape est décisive pour l'innovation et le rayonnement du patrimoine horloger suisse et neuchâtois, annoncent Microcity et le canton de Neuchâtel.

Les principaux groupes horlogers mais également les instituts de recherche et développement, ainsi que des sous-traitants et des représentants des métiers d'art se sont associés à ce projet porté par Microcity et soutenu par le gouvernement cantonal neuchâtois. ●



Volume de 32 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

« Un carton pour mon arbre »

Marianne Schneeberger

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village.

Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?



Bulletin de commande

à envoyer à Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case Postale 142, 2034 Peseux ou : edition@messeiller.ch

..... **ex.** de l'ouvrage « Un carton pour mon arbre » de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.-** / (TVA: 2,6% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom / Prénom : _____

Rue et N° : _____

NP et localité : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Signature : _____

ARRÊTÉ DE CONVOCATION DES ÉLECTRICES ET DES ÉLECTEURS

Votation fédérale

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur:

- l'initiative populaire du 21 février 2023 «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)»;

le 9 février 2025

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre un objet à la votation populaire du 9 février 2025, du 9 octobre 2024;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 2 décembre 2024 sur la proposition de sa présidente,

le Conseil communal précise:

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission.

L'enveloppe de transmission peut être envoyée par la Poste ou déposée dans une boîte aux lettres de l'Administration communale, prévue à cet effet, à Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

A l'exception des envois depuis l'étranger, les frais postaux sont pris en charge par l'Etat.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 9 février 2025 à 10h, au plus tard.**

VOTE AU BUREAU ÉLECTORAL

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 9 février 2025 aux bureaux électoraux de 10h à 12 h:**

- à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, 2000 Neuchâtel;
- au Bureau d'accueil de Corcelles-Cormondèche, rue de la Croix 7, 2035 Corcelles;
- au Bureau d'accueil de Peseux, rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux;
- au Bureau d'accueil de Valangin, Bourg 11, 2042 Valangin.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

PERSONNES ÂGÉES, MALADES OU HANDICAPÉES

Si elles ou ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, les électrices et les électeurs âgé-e-s, malades ou handicapé-e-s peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique, jusqu'au dimanche 9 février 2025, à 11 heures.

Les électrices ou électeurs que des infirmités empêchent d'accomplir elles-mêmes ou eux-mêmes les actes nécessaires à l'exercice de leur droit de vote peuvent se faire assister, à leur domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

QUI PEUT VOTER?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- les Suissesses et les Suisses, âgé-e-s de 18 ans révolus, domicilié-e-s dans la commune, si elles ou ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégé-e-s par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgé-e-s de 18 ans révolus, lorsqu'elles ou ils en ont fait la demande à la commune, si elles ou ils sont originaires de celle-ci ou si elles ou ils y ont eu leur domicile, à moins qu'elles ou ils ne soient déjà enregistré-e-s dans une autre commune suisse.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électrices et les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Service de la population et des quartiers jusqu'au vendredi 7 février 2025:

- au Contrôle des habitants, Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 72 20
- au Bureau d'accueil de Corcelles-Cormondèche, rue de la Croix 7, 2035 Corcelles, 032 886 53 00
- au Bureau d'accueil de Peseux, rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux, 032 886 59 00
- au Bureau d'accueil de Valangin, Bourg 11, 2042 Valangin, 032 857 21 21

Les électrices et électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 8 janvier 2025

Au nom du Conseil communal:
Violaine Blétry de Montmollin, présidente
Daniel Veuve, chancelier

CONSEIL GÉNÉRAL

Proclamation

Lors de sa séance du 23 décembre 2024, le Conseil communal a proclamé membre suppléante du Conseil général Mme Charlotte Grosjean, 3^e des viennent-ensuite de la liste Parti Libéral-Radical (PLR) avec effet au 1^{er} janvier 2025 suite à la renonciation de Mme Patricia Balsiger à sa nomination de suppléante. ●
Neuchâtel, le 23 décembre 2024.

Le Conseil communal

OFFRE D'EMPLOI

Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, sur mandat du Syndicat intercommunal des Patinoires, met au concours le poste de

Chef-fe d'exploitation des patinoires à 100%

Mission: Directement subordonné-e au chef du Service précité, vous assurez l'accueil et l'organisation de manifestations, notamment en planifiant les occupations des deux pistes couvertes pour les besoins sportifs et extra-sportifs et en coordonnant une utilisation optimale des installations pour l'ensemble des usagers et des usagères. Vous veillez également à la maintenance, la sécurité et la gestion de l'énergie des équipements en établissant des plannings d'entretien des locaux, des machines et des installations techniques et en mettant en œuvre des concepts de sécurité et d'économie énergétique. Enfin, vous assurez la gestion administrative et budgétaire en effectuant les tâches suivantes: planification, pilotage et contrôle des activités du personnel (permanent et saisonnier); élaboration et suivi des budgets et comptes de fonctionnement; rédaction de documents liés à l'exploitation des infrastructures (rapports, conventions, confirmations de locations, etc.).

→ **Délaï de postulation:** Le 26 janvier 2025. ●

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux, 032 717 71 47.

La Ville de Neuchâtel accorde une attention particulière à promouvoir la diversité des parcours de vie et de genre.



Consultation
des offres détaillées
et postulations

RÉGION NEUCHÂTEL LITTORAL

Soutien renouvelé à la culture et au sport

Les douze communes de la Région Neuchâtel Littoral (RNL) lancent un appel pour le Prix Culture et Sport 2025, doté de 25'000 francs. De quoi récompenser un, deux ou trois projets d'envergure supra-communale. Les organisatrices ou organisateurs d'événements peuvent déposer leur dossier avant le 1^{er} mars, à l'adresse: prix.rnl-sc@ne.ch. ●

Urgences et permanences

■ POLICE: 117

■ SERVICE DU FEU: 118

■ URGENCES VITALES ET AMBULANCE: 144

■ HÔPITAL POUR TALÈS ET MATERNITÉ

Numéro principal: 032 713 30 00

■ HÔPITAL DE LA PROVIDENCE

Tél. 032 720 30 30

■ CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)

24h/24, 7j/7, tél. 032 755 15 15.

■ SERVICES DE GARDE

Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrie 24h/24, 7j/7: tél. 0848 134 134.

■ PHARMACIE D'OFFICE

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde (ordonnances urgentes, taxe de nuit).

■ NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE

Aide et soins à domicile. Jours ouvrables: 8h-12h et 13h-19h et sa 9h30-12h et 13h-17h30. Tél. 032 886 88 88, www.nomad-ne.ch

■ AROSS

Service gratuit d'information et d'orientation pour les + 65 ans et leurs proches. Tél. 032 886 90 90, e-mail: info@aross.ch, www.aross.ch

■ ENSEMBLE-NE

Portail d'entraide pour faire face à la précarité. E-mail: info@ensemble-ne.ch, www.ensemble-ne.ch

■ VITEOS SA

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 0800 800 012.

■ GROUPE E

Electricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Des 18 et 19 janvier 2025

■ EREN - PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL

Collégiale: Di 19, 10h, célébration œcuménique de l'Unité, suivie d'un vin chaud.

La Coudre: Sa 18, 18h, culte des familles, suivi d'un repas canadien.

■ PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE

Collégiale: Di 19, 10h, célébration œcuménique de l'Unité.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Basilique Notre-Dame: Di 19, 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc:

Sa 18, 17h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas:

Pas de messe.

La Coudre, église Saint-Norbert:

Pas de messe.

Messe en latin: Di 19, 17h,

Saint-Norbert.

Mission italienne: Pas de messe.

Mission portugaise: Sa 18, 17h,

Basilique Notre-Dame, messe en portugais-français.

Hôpital Pourtalès, chapelle

6^e étage: Di 19, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, le 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Notre-Dame de Compassion,

à Pesoux: Ve 17, 9h, messe. Di 19, 10h, célébration œcuménique.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Pierre à La Chaux-de-Fonds (rue de la Chapelle 7):

Di 19, 9h45, célébration œcuménique de l'Unité, temple Saint-Jean, rue de l'Helvétie à La Chaux-de-Fonds.

Eglise Saint-Jean-Baptiste

à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel):

Di 19, 10h, célébration œcuménique de l'Unité, Collégiale à Neuchâtel.

Services et contacts utiles

■ SEPOQUA, SERVICE DE LA POPULATION ET DES QUARTIERS ET GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et après-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60, e-mail: accueil.neuchatel@ne.ch.

Pour notamment:

- Arrivées, départs, pièces d'identité, permis de séjour à renouveler, attestations
- Objets perdus et trouvés
- Cartes journalières CFF
- Cartes de résident-e
- Sacs NEVa pour familles avec enfants de moins de 3 ans
- Annonce et enregistrement de chiens
- Support pour les assemblées citoyennes
- Et aussi: cartes de prépaiement pour certains parkings, enregistrement au guichet unique.

■ AUTRES GUICHETS D'ACCUEIL

Délivrent les mêmes prestations que le Sepoqua selon les jours et heures indiqués ci-dessous:

Guichet d'accueil de Corcelles-Cormondrèche

Rue de la Croix 7, ma et je 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 53 00, e-mail: accueil.corcelles-cormondrèche@ne.ch.

Guichet d'accueil de Pesoux

Rue Ernest-Roulet 2, lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 59 00, e-mail: accueil.pesoux@ne.ch.

Guichet d'accueil de Valangin

Bourg 11, ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél. 032 857 21 21, e-mail: accueil.valangin@ne.ch.

■ ÉTAT CIVIL

Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch. Changements d'état civil, statut personnel et familial, noms, droit de cité, nationalité.

■ DEMANDES D'AUTORISATIONS

Stationnement: macarons zone bleue, P&R, autorisations visiteurs, chantiers, demande spéciale zone piétonne, etc. www.neuchatelville.ch/stationnement.

Vente, stands, manifestations: pour toute question ou demande www.neuchatelville.ch/manifestations.

■ GÉRANCE ET LOGEMENT

Appartements et places de parc à louer sur: www.neuchatelville.ch/alouer.

■ EMPLOI

Offres d'emploi de l'administration communale sur www.neuchatelville.ch/emplois.

■ QUESTIONS SOCIALES

Boutique d'information sociale
Rue Saint-Maurice 4, tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch. Pour toutes questions à caractère social.

■ SANTÉ SEXUELLE

Centre de santé sexuelle - planning familial
Rue Saint-Maurice 4, tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch. Pour toutes questions relatives aux domaines de l'intime et des sexualités. Voir aussi sur www.neuchatelville.ch/sante-sexuelle.

■ PISCINES ET PATINOIRES

Piscines du Nid-du-Crô: Bassins intérieurs. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch/piscines.

Patinoires du Littoral: Ouvertes au public. Tél. 032 717 85 53, www.lessports.ch/patinoires.

Bibliothèques

■ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

ET UNIVERSITAIRE
Collège Latin, Neuchâtel, tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

Faubourg du Lac 1, Neuchâtel, www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

Rue de la Treille 5, Neuchâtel, tél. 032 721 34 40, www.bibliomonde.ch.

■ COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION

Grand'Rue 5A, Pesoux, tél. 032 724 52 80, www.cod-ne.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE DE PESEUX

Rue du Lac 1, tél. 032 717 73 60, www.neuchatelville.ch/bibliopeseux.

■ BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

Avenue Soguel 27, tél. 032 886 53 18, www.neuchatelville.ch/bibliocc.

■ BIBLIOBUS À VALANGIN

Place de la Collégiale 7, une fois par mois, prochaine date: lu 27 janvier de 17h30 à 18h35. www.bibliobus-ne.ch.



Retrouvez l'agenda des événements culturels de l'Arc jurassien sur www.culturoscope.ch ou téléchargez l'application



N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig

Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuillet **Secrétariat:**

Thierry Guillod **Contact:** Tél. 032 717 77 09 **E-mail:** journal.neuchatel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: ESH Studio **Impression et publicité:** Messeiller Lakeside

Printhouse, Pesoux • Tél. 032 725 12 96 • E-mail: journal@messeiller.ch

Tirage: 30'000 exemplaires.

En tant que journal officiel, N+ est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune de Neuchâtel, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch/medias. Merci de votre collaboration!

Leurs trois coups de cœur



Caroline Huguenin-Elie, Bibliothèque publique de Neuchâtel.



Amina Sahal, bibliothèque Pestalozzi.



Marie-Emilienne Perret, Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche.

Une ode à la résilience des femmes du Congo

Le progrès doit-il forcément passer par l'abjection la plus totale dont l'être humain semble capable? Voilà la question soulevée dans ce récit à deux voix, relatant l'histoire du Dr Mukwege, gynécologue congolais, ainsi que sa rencontre avec le Dr Cadière, développeur de la technique laparoscopique (technique de chirurgie micro-invasive), qui lui apporte son concours.

Devenu l'homme providentiel des femmes du Kivu, suppliciées depuis plus de 30 ans par des bandes armées résolues à garder la mainmise sur les richesses minières de cette région de République démocratique du Congo, le Dr Mukwege reçoit le prix Nobel de la paix en 2018, pour sa détermination à faire cesser ces atrocités et à apporter des soins appropriés aux victimes. Un voyage au bout de l'enfer. ●

→ **Réparer les femmes**, Denis Mukwege et Guy-Bernard Cadière, Editions Mardaga, 2023, 137 pages.

L'amour est-il plus fort que tout ?

La violence règne dans la cité-prison, où sont enfermés voleurs et criminels. La mort rôde, et il n'y a aucune chance d'en sortir. C'est dans cette atmosphère lugubre que Chloé, orpheline de 7 ans, apporte la chaleur d'une famille à son petit frère Locke, encore bébé. Elle le nourrit, le dorlote, chante et danse pour lui, pour elle, pour garder espoir. Une nuit, alors que Chloé suit des mercenaires dans une évasion, son petit frère sur le dos, les orphelins sont séparés... Parviendront-ils à se retrouver?

Superbes coups de crayons et mises en scène envoûtantes. Le contraste entre la clarté des visages enfantins et la noirceur de l'ambiance générale nous plongent entièrement dans ce récit cruel. Le sujet est bouleversant, mais suscite de l'espoir. L'amour que Chloé porte à son frère est une source de lumière. ●

→ **Soloist in a Cage**, Moriya Shiro, Editions Ki-oon, 2023, dès 13 ans.

Une enquête à savourer avec un nuage de lait

Dans la charmante petite ville anglaise de Marlow, plongez dans les aventures captivantes de trois femmes au caractère bien trempé! Miss Judith Potts, un peu excentrique, a un penchant pour le whisky et adore se baigner nue dans la Tamise. Elle se retrouve rapidement entourée de Becks, l'épouse du vicaire, et de Suzie, la dynamique promeneuse de chien. Ensemble, elles forment un trio improbable déterminé à élucider le meurtre du voisin de Judith.

A travers des rebondissements inattendus et des énigmes dignes d'une grille de mots croisés, Robert Thorogood nous entraîne dans une enquête pleine d'humour et de légèreté. Son écriture fluide et ses chapitres courts rendent ce roman à la fois palpitant et facile à lire. Une ode à l'amitié et à l'esprit d'équipe, à savourer avec un nuage de lait! ●

→ **Mort compte triple**, Robert Thorogood, Editions de la Martinière, 2021, 400 pages.

COLLÈGE LATIN MANUSCRITS ET LIVRES RARES EN SÉCURITÉ EN PRÉVISION DE LA RÉNOVATION

Des trésors inestimables à préserver



Livre d'heures, vers 1500.

Dépositaire de documents d'une valeur inestimable, à l'image de la Bible d'Olivétan, la Bibliothèque de Neuchâtel assure la préservation du patrimoine documentaire régional.

Le plus vieux manuscrit de la bibliothèque (des commentaires des Évangiles datant du IX^e siècle), la célèbre Bible d'Olivétan (1535), le fonds de la Société typographique de Neuchâtel (1769-1794) ou encore les archives des familles et personnalités marquantes de notre région constituent de véritables trésors. Avec les manuscrits de Rousseau (1712-1778), inscrits au registre *Mémoires du monde* de l'Unesco, ils contribuent au rayonnement de l'institution en Suisse et à l'étranger.

Supports matériels de notre histoire, ces documents témoignent du rôle joué par Neuchâtel

dans le développement de la Réforme et la diffusion des idées au siècle des Lumières. D'autres pépites comme les rarissimes traités anatomiques de Jacques-Fabien Gautier d'Agoty (1711-1786) ou certaines éditions somptueuses de botanique et d'ornithologie font partie des plus belles productions de l'histoire de l'imprimerie.

DANS UN DÉPÔT SÉCURISÉ

Afin de protéger au mieux cet ensemble exceptionnel durant la rénovation du Collège latin, chaque document est soigneusement examiné et emballé pour le transport, avant d'être déménagé dans un dépôt sécurisé. Ces trésors regagneront ensuite la bibliothèque, où des conditions de conservation améliorées permettront de les mettre à disposition du public et d'en assurer la pérennité. ●

→ www.neuchatelville.ch/nouvellebibliotheque

ANCIENNES PRISONS PREMIÈRE ACTIVITÉ POUR LES MEMBRES DE LA JEUNE ASSOCIATION

La Guilde de la Tour du fantastique accueille déjà ses fans



Les participants à la première rencontre de l'association ont pu monter de nuit au sommet de la Tour des prisons.

Alors que la Tour du fantastique doit ouvrir ses portes dans les anciennes prisons à l'hiver 2025-2026, une association a déjà vu le jour pour réunir les adeptes de fantasy et leur permettre de vivre l'expérience de la Tour en exclusivité. La première sortie de la Guilde de la Tour du fantastique a rassemblé quelque 70 personnes, ravies de découvrir la Tour des prisons à la lueur d'une lampe de poche et de rencontrer l'artiste et illustrateur John Howe.

Il faisait bien froid, ce dimanche de décembre, mais le groupe qui patientait au pied de la Tour des prisons n'aurait manqué pour rien au monde ce rendez-vous de fin de journée: la première activité de la Guilde de la Tour du fantastique. La jeune association, qui compte déjà plus de 160 membres, proposait de découvrir le projet, d'échanger avec John Howe et de grimper au sommet de la tour médiévale, avant un apéritif de réseautage. Un programme qui a réuni pas moins de 70 personnes, de la région mais aussi de toute la Suisse romande.

«Nous sommes ravis de vous accueillir en si grand nombre et de voir l'immense intérêt que suscite déjà la Tour du fantastique», se réjouissait la présidente de la Guilde, Laurie Crozet, en dressant l'historique de ce projet, porté conjointement par la Ville, le Canton, le NIFFF et John Howe. Actuellement en plein chantier, les anciennes prisons de l'Etat seront en effet trans-

formées d'ici l'hiver prochain en un lieu unique, dédié aux univers fantastiques, avec des expositions, des espaces immersifs et ludiques, des résidences ou des rencontres, en particulier autour des collections du célèbre illustrateur de l'œuvre de Tolkien, domicilié depuis de nombreuses années à Neuchâtel et qui mettra à disposition son immense collection de près de 3000 œuvres.

Une précieuse signature aux Archives de la Ville

John Howe en a fait la confiance aux membres de la Guilde, qui étaient épatés de l'apprendre: la signature prestigieuse de J.R.R. Tolkien, l'auteur du *Seigneur des Anneaux* et du *Hobbit*, est conservée aux Archives de la Ville. Une signature qui date de 1911 et qui figure dans le livre de la cabane Bertol, nid d'aigle sur un éperon rocheux au fond du Val d'Hérens, où Tolkien, alors âgé de 19 ans, et 14 de ses compagnons de voyage avaient passé la nuit lors d'un périple à travers les Alpes.

Le lien avec Neuchâtel? La cabane appartient à la section neuchâteloise du Club alpin suisse (CAS), dont les archives sont conservées par la Ville. Inaugurée en 1898, elle a été bâtie notamment grâce au don du directeur de Suchard de l'époque, Carl Russ, alors que son emplacement audacieux avait été proposé par l'éditeur Victor Attinger, lui aussi neuchâtelois.

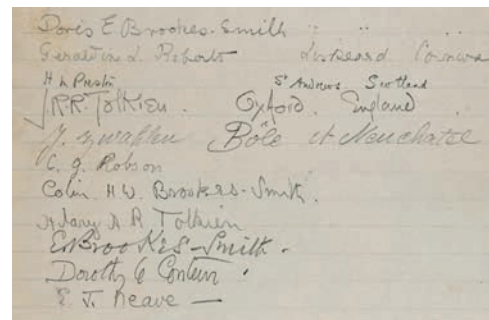
Que le fameux livre de cabane soit aujourd'hui gardé aux Archives de la Ville n'est donc pas une surprise. L'existence de la signature de Tolkien l'est par contre davantage, même si

C'est à la lueur de leur lampe de smartphone que les membres de la Guilde ont pu grimper au sommet de la Tour des prisons. Une ambiance magique: «Je vis à Neuchâtel, mais je n'avais jamais eu l'occasion de monter», confiait une amatrice de littérature fantastique au moment de découvrir l'exceptionnel panorama nocturne sur la ville, illuminée pour les fêtes. Laurie Crozet a rappelé l'histoire de l'édifice, l'un des plus anciens de Neuchâtel, qui a fonctionné comme prison entre le 15^e siècle et la construction des prisons voisines en 1828. Un ancien cachot en chêne s'y trouve encore. «L'année dernière, des chasseurs de fantômes y ont enregistré trois présences», a-t-elle dévoilé, faisant frissonner quelques visiteurs. Les participants ont ensuite pu rencontrer John Howe et échanger un instant avec lui. L'illustrateur aura son atelier dans les futurs espaces d'exposition: «Ce sera l'occasion de partager mon expérience et d'interagir avec le public, même si j'espère aussi y travailler un peu...», relevait-il avec une pointe d'humour, insistant sur l'importance des vraies rencontres dans un monde où la technologie rend les contacts de moins en moins réels. «Elle est présente dans notre projet, évidemment, mais l'immersif ne remplacera jamais l'échange.»

La Guilde va quant à elle poursuivre ses activités, avant et après l'ouverture au public de la Tour du fantastique. Parmi les rendez-vous de 2025, un club de lecture devrait être prochainement mis sur pied. ● FK

→ Renseignements et adhésions sur www.neuchatelville.ch/fantastique/nous-rejoindre

elle était déjà connue dans un petit cercle de passionné-e-s. Au printemps 2023, le bulletin du CAS revenait ainsi largement sur le voyage de 1911 de Tolkien. Une découverte des Alpes qui aurait inspiré de nombreuses vallées, cascades, gouffres et sommets de ses romans fantastiques. ●



La signature de John Ronald Reuel (ou J.R.R.) Tolkien dans le livre de la cabane Bertol en 1911. Celle de son jeune frère, Hilary Arthur Reuel, y figure également. LUCAS VUITEL